

Le premier ministre ira en Afrique

Le premier ministre, M. Joe Clark, participera à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, laquelle se tiendra du 1er au 8 août à Lusaka, capitale de la Tanzanie.

Lors de ces rencontres biennales, les chefs de gouvernement procèdent à des consultations sur des sujets importants relatifs à la conjoncture politique et économique internationale et passent en revue les programmes de coopération du Commonwealth.

Avant de se rendre à Lusaka, M. Clark effectuera une visite officielle au Cameroun du 28 au 31 juillet. Il aura alors des entretiens avec le président de ce pays, S.E. Ahmadou Abidjo, il visitera des réalisations dues à la coopération canadienne et il rencontrera des Canadiens vivant au Cameroun.

A l'issue de la rencontre de Lusaka, le premier ministre fera une visite en Tanzanie (les 9 et 10 août) et au Kenya (le 11 août). Il aura des entretiens avec les présidents de ces deux pays, M. Nyerere et M. Moi. M. Clark visitera des réalisations dues à la coopération canadienne dans les secteurs de l'éducation et de l'agriculture et rencontrera des Canadiens vivant dans ces deux pays.

Avant de rentrer au Canada, M. Clark s'arrêtera à Lahr (Allemagne) pour rendre visite aux Forces armées canadiennes qui y sont cantonnées.

M. Clark sera accompagné de son épouse, Mme Maureen McTeer, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald et du ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international, M. le sénateur Martial Asselin.

Réfugiés indochinois au Québec

A la suite d'une rencontre entre le ministre fédéral de l'immigration, M. Ron Atkey, et son homologue québécois, M. Jacques Couture, ce dernier a déclaré que le Québec était prêt à recevoir la moitié des 3 000 réfugiés indochinois additionnels que le Canada accepte d'accueillir.

Cela porte à 4 000 le nombre de réfugiés indochinois que le Québec s'est engagé à accueillir. De plus, le programme de parrainage organisé au Québec devrait permettre d'accueillir 900 autres réfugiés.

Le Canada face aux droits de la personne

L'importance que le Canada accorde aux droits de la personne l'ont amené à faire, au début du mois, les deux déclarations suivantes:

Situation au Nicaragua

C'est avec une inquiétude croissante que le gouvernement du Canada a assisté à la transgression persistante et grossière des droits de la personne au Nicaragua. Lors de la dernière Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a accordé son ferme appui à une résolution exhortant le gouvernement du président Somoza à respecter les droits de la personne au Nicaragua. Depuis, la détérioration de la situation dans ce pays a conduit à la guerre civile et infligé de terribles souffrances à ses citoyens.

Le gouvernement canadien s'associe à la condamnation par les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des États américains de la conduite inhumaine du régime du président Somoza, et demande avec eux que soit garanti le respect des droits de la personne de tous

les Nicaraguayens, sans exception.

Devant les épreuves et les bouleversements provoqués par le conflit armé au Nicaragua, le gouvernement du Canada a également accédé à une autre demande d'aide du Comité international de la Croix-Rouge en faveur des victimes de ce conflit.

Situation au Ghana

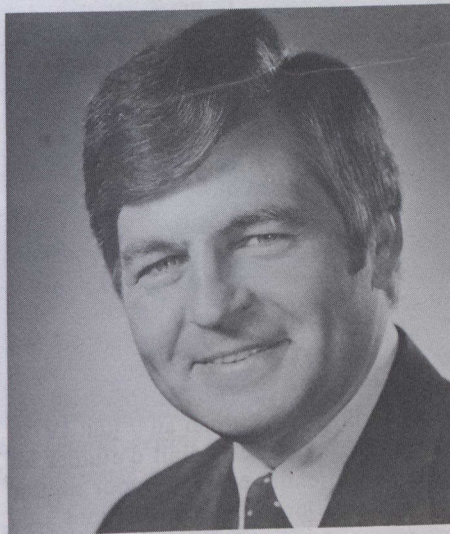
D'autre part, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a déclaré que le gouvernement du Canada demeurerait préoccupé par la situation au Ghana où, au total, huit personnalités importantes associées aux anciens régimes ont été exécutées ces dernières semaines. De l'avis du Canada, les sentences et le déroulement des procès dérogent aux règles de la justice acceptées par la communauté internationale. Toutefois, le gouvernement a pris acte des assurances données récemment selon lesquelles de telles exécutions n'auront plus lieu, et il espère sincèrement que la paix et la stabilité seront rétablies au Ghana.

Décès de Claude Wagner

M. Claude Wagner, sénateur, est décédé le 11 juillet, à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, des suites d'une longue maladie. Selon Radio-Canada, il s'agirait de leucémie.

M. Wagner était âgé de 54 ans.

Homme politique à la fois admiré et controversé, M. Wagner fut d'abord procureur de la Couronne, puis juge à la Cour



M. Claude Wagner

des sessions de la paix. En 1964, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, le fit entrer dans le cabinet en qualité de solliciteur puis de ministre de la Justice (1964-1966).

En 1970, après la démission de M. Lesage, Claude Wagner se porta candidat pour devenir chef du Parti libéral du Québec. Défait, il retourna à la magistrature. Deux ans plus tard, à l'invitation de M. Stanfield, alors chef du Parti progressiste conservateur, M. Wagner se lança à nouveau en politique et devint député conservateur à la Chambre des communes à Ottawa.

En 1975, il tenta de devenir chef du Parti progressiste conservateur. Battu, il se rallia au nouveau chef, M. Clark.

M. Wagner avait été élu sénateur il y a un peu plus d'un an.

Dans un message où il exprimait ses regrets, M. Clark a rappelé: "Tout au long de sa carrière, M. Wagner a servi sa province et son pays avec dignité et courage. Sa décision d'oeuvrer sur la scène nationale et de siéger au Parlement a grandement favorisé une meilleure compréhension entre Canadiens et elle a permis à ses collègues de bénéficier de sa vaste connaissance du pays."